

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024
BULLETIN D'INFORMATION DE FÉVRIER

Bonjour chers parents,

Déjà février qui s'amorce... Et le rythme de croisière a repris!

Voici les informations concernant l'inscription pour l'année 24-25. Je vous invite à lire attentivement les consignes. N'hésitez pas à nous contacter si vous éprouvez des problèmes de connexion avec le portail Mosaïk.

Au menu ce mois-ci : le plan de rattrapage qui s'installe, la semaine des enseignants, la semaine de la persévérance, la fin de la 2^e étape... Un mois de février stimulant et occupé!

Bonne lecture,

Caroline Taillon
Directrice

DATES IMPORTANTES

Du 29 janvier au 9 février :	Période de réinscription pour les élèves du primaire Première inscription (maternelle et primaire) (En ligne du 29 janvier au 9 février)
2 février :	Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert.
4 au 10 février :	Semaine des enseignants et enseignantes
12 au 16 février :	Journées de la persévérance scolaire
19 février :	Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert.
23 février :	Fin de la 2 ^e étape
4 au 8 mars :	Semaine de relâche. Le service de garde sera fermé.

CONCERNANT LA COQUELUCHE – LETTRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Concernant la lettre de la Santé Publique sur la coqueluche que vous avez reçue mercredi, veuillez prendre note **qu'aucun cas** pour le moment a été rapporté à l'école du Boisé-Fabi. Vous en seriez avisés s'il y avait des cas dans la classe de votre enfant ou si nous étions en éclosion.

Voici le lien pour d'autres renseignements :

<https://www.santeestrie.qc.ca/nouvelle/augmentation-des-cas-de-coqueluche-dans-les-secteurs-de-sherbrooke-et-magog>



Merci de continuer de garder votre enfant à la maison lorsqu'il fait de la fièvre ou que son état général ne lui permet pas de bien fonctionner en classe.

PÉRIODE OFFICIELLE DE RÉINSCRIPTION POUR LE PRIMAIRE



Inscription scolaire 2024-2025

Maternelle, primaire et secondaire
du 29 janvier au 9 février 2024*

* Il est important de vous inscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.

Centre de services
scolaire de la
Région-de-Sherbrooke
Québec

La période de réinscription pour l'année 2024-2025 se tient du 29 janvier au 9 février 2024. *

L'inscription se fera sur le [portail Mozaïk](#). Il sera primordial de respecter les délais.

*** Il est important de vous réinscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**

Départ ou déménagement – Mozaïk Inscription

Même si votre enfant ne fréquentera pas une école du CSSRS en 2024-2025 (ex. : pour l'école secondaire), vous devez tout de même signaler le départ de votre enfant dans Mozaïk Inscription, lors de la période d'inscription. Voici la procédure :

1. Choisissez l'option « Signaler le départ du CSS de la Région-de-Sherbrooke »
2. Sélectionnez la raison : Inscription à l'école privée ou déménagement. Si vous inscrivez votre enfant dans une école privée, vous pouvez inscrire le nom de l'école privée sélectionnée dans les commentaires.

INSCRIPTION POUR LA MATERNELLE

Pour l'inscription en maternelle, celle-ci se fera en ligne (envoi des documents exigés par courriel à l'adresse : boisefabi@cssrs.gouv.qc.ca)

Documents requis:

1. [Demande d'admission et d'inscription 2024-2025](#);
2. [Formulaire Mieux connaître votre enfant – Maternelle 4 ans](#)
3. [Formulaire Mieux connaître votre enfant – Maternelle 5 ans](#)
4. L'original grand format du certificat de naissance si vous vous présentez en personne, ou une copie numérisée de ce document si vous optez pour le courriel;
5. Deux preuves de résidence reconnues par le MEQ ([voir la liste des pièces reconnues](#));
6. Documents pour des parents en situation de garde partagée.

DATE DE FIN D'ÉTAPE

Afin de permettre aux enfants plus de temps d'apprentissage et de moments d'évaluation de qualité (suite aux journées de grève), la fin de la 2^e étape sera le 23 février (au lieu du 2 février).

Vous recevrez le bulletin de votre enfant (via Mosaïk) durant la relâche.



SEMAINE DES ENSEIGNANTS ET DES ENSEIGNANTES



Du 4 au 10 février : La semaine des enseignants est à nos portes. Nos enseignants sont dévoués pour accompagner nos jeunes dans leur parcours scolaire. Je vous invite donc à écrire un petit mot avec votre enfant pour l'un de ses enseignants, car c'est la plus belle marque de reconnaissance que vous puissiez leur faire. N'oublions pas les spécialistes, ils sont aussi très précieux au sein de l'équipe.

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE



Du 12 au 16 février 2024, tout le Québec vibrera au rythme des Journées de la persévérance scolaire (JPS).

Afin d'encourager la persévérance et la collaboration, chaque classe aura comme défi de compléter un casse-tête « difficile » collectivement. Cette activité permettra de voir un résultat concret grâce aux efforts de tous.

Évidemment, pour vos enfants vos gestes, vos mots et vos conseils comptent énormément. En tant que parent, vos encouragements et votre appui font une réelle différence. Prenez quelques minutes pour souligner leurs bons coups, échangez sur ce qui les motive à aller de l'avant et à persévérer, malgré tous les défis! Nous vous remercions de donner du sens à leur parcours scolaire!

Besoin d'idées pour souligner les JPS avec votre jeune? Vous trouverez plusieurs idées d'activités ici :

<https://www.journeesperseverancescolaire.com/fr/estrie/sinspirer/idees-dactivites-pour-les-5-11-ans>

CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025

Le calendrier pour la prochaine année scolaire 2024-2025 pour le primaire et le secondaire est maintenant en ligne! Profitez du format PDF ou encore du format électronique (.ICS) pour intégrer à votre agenda les jours école, les journées pédagogiques et les congés scolaires! Consultez-le ici : <https://cssrs.gouv.qc.ca/le-cssrs/calendrier-scolaire>



CAMPAGNE DE SÉCURITÉ EN TRANSPORT SCOLAIRE



La Fédération des transporteurs par autobus mobilise tous les usagers de la route, le réseau scolaire, les écoliers et leurs parents dans le cadre de la campagne « M'as-tu vu? », du 29 janvier au 9 février 2024. Nous vous invitons à consulter le microsite <http://www.mastuvu.info>, qui répond à de nombreuses questions sur le transport scolaire.

NOUVEAUTÉ À L'ÉCOLE : LOCAL DE RETRAIT

Afin d'améliorer la gestion des comportements inappropriés entre les élèves (comme les mauvais jeux, les gestes de violence, les écarts de langage), nous avons mis en place un local de retrait lors de la récréation de l'après-midi. Le but étant de diminuer les conflits en donnant un moment de réflexion calme aux enfants. Vous recevrez un avis à signer si votre enfant a dû fréquenter le local de retrait.

INTERDICTION DES CELLULAIRES À L'ÉCOLE

La présence des cellulaires n'est pas une problématique à l'école Boisé-Fabi. Toutefois, nous devons rappeler que ceux-ci sont interdits à l'école.

Si jamais un élève amenait un cellulaire à l'école, il serait automatiquement confisqué et remis aux parents en mains propres.



Téléphone cellulaire
interdit

CAPSULE PARENT BRANCHÉ, PRUDENT ET LÉGAL



L'identité numérique de votre enfant

L'identité numérique est constituée de toutes les informations et de toutes les données associées à un individu sur le Web.

Voici quelques conseils à échanger avec votre enfant :

- comprendre ce qu'est l'identité numérique;
- être conscient qu'une fois l'information liée à son identité numérique affichée sur le Web, celle-ci devient accessible à tous les internautes;
- s'informer afin de comprendre les médias numériques de manière à pouvoir prendre des décisions éclairées sur les actions posées en ligne;
- créer des mots de passe sécuritaires et ne jamais les divulguer;
- ne pas afficher de renseignements personnels sur Internet;

Source : <https://tactic.cforp.ca/fichiers/bou-tic/ecolebranchee-outils-tech.pdf>